

MARINE ROYALE.

PORT de Toulon

Conformément à l'ordre de Monsieur
Le Préfet maritime,

Il est ordonné à Monsieur
De Seralo, (Suzanne François de Saule)
Lieutenant de vaisseau, de débarquer de la
frigate à vapeur l'Orénoque et de continuer
ses services à terre.

Le présent sera enregistré au
Bureau des Revues.

Toulon, le 10 Janvier 1846.

L. C. Amiral,

Major Général de la Marine

Prigone



J. Duppe

App. sur le rôle
du bord